



COMMUNE DE SAINT-BOHAIRE

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le deux novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-neuf octobre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Saint-Bohaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : M. PANNEQUIN Bernard, M. GUILLOT J-Michel, Mme EMONET M-Christine, M. FESNEAU Bernard, M. RANVAL Lionel, Mme OUZILLEAU Agnès, M. RANDUINEAU Guillaume, M. BRUXELLE Frédéric, Mme PETIT Emilie.

Absents excusés : M. GAUTHIER Thierry (pouvoir à M. GUILLOT J-Michel),
Mme COULLON Jeannine (pouvoir à M. PANNEQUIN Bernard).

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h30.

Mme PETIT est nommée secrétaire de séance.

1/ Chemin rural n°21

Le chemin rural n°21, d'une largeur de 5 mètres, est normalement situé entre deux parcelles exploitées par deux agriculteurs. Actuellement, le chemin rural n'est en partie plus accessible.

Une des parcelles a été bornée par un géomètre. Il a été demandé à l'agriculteur qui exploite la seconde parcelle de la faire border également afin que le chemin rural n°21 soit à nouveau accessible à tous.

2/ Dotation de Solidarité Rurale 2018

Suite à la proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de faire une demande de DSR pour 2018 auprès du Conseil Départemental afin de faire réaliser des travaux de voirie pour un montant d'environ 30 000 euros.

3/ Tracteur

Vu la vétusté du tracteur de la commune, un nouveau tracteur (d'occasion) a été acheté. L'investissement a été rendu possible en partie grâce à la Dotation de Solidarité Rurale, à la subvention parlementaire, et à la vente de l'ancien tracteur.

4/ Délibération de révision des tarifs pour 2018

	Tarifs pour 2018
Cantine : repas enfant	3,30€
Cantine : repas adulte	6,30€
Garderie	Même tarifs qu'en 2017
Concession cimetière	Même tarifs qu'en 2017
Columbarium	Même tarifs qu'en 2017
Location Salle des fêtes	Même tarifs qu'en 2017

Les tarifs de location de la salle des fêtes augmenteront en 2019 comme suit :

Week-end (habitant commune) : 360 €

Week-end (habitant hors commune) : 550 €

Electricité : 0,25€/KWh.

5/ Repas des aînés du 11 novembre

Le repas aura lieu vers 12h30 suite à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Le comité des fêtes et la commune prendront en charge pour moitié chacun les repas des personnes âgées de plus de 70 ans, des employés communaux, et des conseillers municipaux.

6/ Jeux Olympiques 2024

Nicolas Perruchot, Président du Conseil Départemental, a proposé aux communes du département de délibérer en faveur de la candidature du parc équestre de Lamotte-Beuvron pour accueillir les épreuves d'équitation des Jeux Olympiques de 2024. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien à la candidature de la commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

7/ PLUiHD

Le 23 octobre, m. Pannequin et m. Guillot se sont rendus dans les locaux d'Agglopolys afin de continuer à mettre en place le PLUiHD. Chaque parcelle située en zones urbanisée a été étudiée. Les divisions de parcelles seront possibles lorsqu'elles auront 350m² de terrain libre accessible minimum.

8/ Compte-rendu de réunion

M. Guillot, président du sivos, explique qu'il a eu un rendez-vous avec la société TLC afin de réviser les tarifs du transport scolaire.

9/ Questions diverses

- Suite au goudronnage/gravillonnage de la RD68, M. Fesneau demande si les accotements vont être comblés. La question va être posée au Conseil Départemental, responsable de ces travaux de voirie.

- Un point d'humidité est apparu sur un des murs de l'église. Une entreprise va être contactée afin de vérifier s'il y n'y a pas une fuite sur la gouttière.

Fin de la séance à 21h15, prochaine réunion de Conseil Municipal le jeudi 14 décembre 2017.